

p 6-7 : Vagues se brisant, captées à la verticale.

p 8 : Coeur d'écume au large de la plage de La Salie Nord.

p 12 : Seul sur le banc de sable...

p 14 : Surfeurs en attente de la vague.

p 15 : Surfeurs sur la vague.

p 16 : La limite de la plage est en mouvement permanent : les traces de pas laissées par les baigneurs sont balayées par l'eau de mer dès que la marée remonte.

p 17 : Parasols et serviettes de bain forment une mosaïque de couleurs sur la plage.

p 18-19 : Entrée du bassin d'Arcachon. De gauche à droite : pointe du Cap-Ferret, banc de Toulinguet, passe Nord, banc d'Arguin, passe Sud, dune du Pilat, forêt usagère de La-Teste-de-Buch.

p 22 : Mer de nuages au large de l'entrée du bassin d'Arcachon.

p 24 : Banc d'Arguin. La taille des bateaux donne le vertige devant ce monument de sable en perpétuelle évolution.

p 25 : îlot sableux. Selon la marée, les bancs de sable sont plus ou moins émergés, ce qui fait considérablement varier leur superficie.

p 26 : Parcs à huîtres sur le banc d'Arguin.

p 27 : Banc d'Arguin. Le banc forme des plateaux de sable et des vallées, dont la forme et la taille varient à chaque marée.

p 28 : L'estran, partie de la plage comprise entre les plus hautes et les plus basses mers, accueille les oiseaux qui y trouvent de quoi se nourrir.

p 29 : Dune blanche. Fortement soumise à l'érosion, la dune de première ligne accueille des espèces pionnières telles que le liseron des sables, le panicaut ou l'oyat – que l'ONF plante également pour assurer une fixation maximale.

p 30 : Parcs à huîtres immergés sur le banc d'Arguin.

p 31 : Parcs à huîtres émergés sur le banc d'Arguin.

p 32 : Dune blanche et dune grise.

p 33 : Les couleurs de la frange littorale sont savamment agencées par la nature : du sable blanc à ocre et de l'eau turquoise à presque noire en passant par des verts pâles ou verts-de-gris, elles forment une véritable palette de peintre.

p 34 : Les courants marins sont à l'origine d'entrelacs aux formes suggestives.

p 35 : îlot triangulaire végétalisé à marée basse.

p 36 : L'eau s'écoulant de la plage forme un petit delta ramenant les grains de sable vers l'océan.

p 37 : Contrastes de couleurs marqués sur la ligne de partage entre sables et eaux.

p 38 : Ostréiculteurs travaillant sur leurs parcs à huîtres .

p 39 : Les ostréiculteurs accèdent à leurs parcs par des plates permettant d'assurer le transport des huîtres.

p 40 : Parcs à huîtres sur le banc d'Arguin. Classé Réserve naturelle nationale, le banc d'Arguin comprend une zone précisément délimitée dans laquelle l'ostréiculture est autorisée.

p 41 : Les parcs à huîtres retirés laissent sur le sable les traces de leur présence passée...

p 42-43 : Quand l'océan se retire, il laisse sur l'estran des formes pouvant laisser penser à une autre échelle...

p 44 : Mélange de sables et d'eau salée.

p 45 : Bateau de plaisance amarré sur le banc de sable.

p 46 : Quand la marée monte, elle avance progressivement sur le banc de sable, dont la taille diminue alors irrésistiblement.

p 47 : Estampes océanes issues de l'alliance entre les fonds sableux et les eaux les recouvrant.

p 48 : Diagonale verdâtre et sépia : bientôt, la mer recouvrira intégralement le banc de sable.

p 49 : Balise sur les passes. Indispensables à la navigation dans cette zone soumise à de forts courants et très périlleuse même pour les marins aguerris, les balises permettent aux bateaux d'éviter de s'échouer sur les bancs de sable.

p 50 : Entrée Nord du bassin d'Arcachon. Entre la pointe du Cap-Ferret et le banc d'Arguin, le banc de Toulinguet marque la passe Nord de son empreinte.

p 51 : Voiliers avançant prudemment dans les passes.

p 52 et 53 : L'écume paraît quand la vague touche le sable.

p 54-55 : Bateaux au mouillage sur le banc d'Arguin.

p 56 : Entrée du bassin d'Arcachon illuminée par le soleil couchant.

p 57 : Banc de sable au soleil couchant.

p 59 : Survol de la dune du Pilat.

p 62 : Dune du Pilat, traces de pas.

p 64-65 : Plage du Pilat, entre passe et dune.

p 66-67 : Dune du Pilat au soleil couchant ; à l'arrière, le banc d'Arguin.

p 68 : Visiteurs sur la dune du Pilat à contre-jour.

p 69 : La dune du Pilat, promontoire pour observer le banc d'Arguin.

p 70 : La dune du Pilat est un site de décollage et d'atterrissage pour parapentes.

p 71 : Dune du Pilat, traces de pas.

p 72 : Dune du Pilat, passe Sud et banc d'Arguin pris lors d'un survol de la Corniche au Pyla-sur-Mer.

p 73 : Sommet de la dune du Pilat occupé par les visiteurs.

p 74 et 75 : La forêt usagère de La-Teste-de-Buch jouxte la dune du Pilat.

p 76 : Nuages de brume sur la forêt usagère de La-Teste-de-Buch.

p 77 : Corniche du Pyla-sur-Mer.

p 78-79 : Entrée du bassin d'Arcachon, vue prise en sortant du bassin. De gauche à droite : Arcachon, forêt usagère de La-Teste-de-Buch et lac de Cazaux, dune du Pilat, passe Sud, banc d'Arguin, passe Nord et pointe du Cap-Ferret.

p 80 : Dune du Pilat émergeant de la forêt usagère de La-Teste-de-Buch ;

p 81 : Dune du Pilat au levant.

p 82 : Couple avec enfant sur la dune du Pilat.

p 83 : Dune du Pilat vue du Sud.

p 84-85 : Entrée du bassin d'Arcachon au soleil couchant. De gauche à droite : Corniche du Pyla-sur-Mer, dune du Pilat, passe Sud, banc d'Arguin, passe Nord et banc de Toulinguet.

p 86 et 87 : Banc d'Arguin couvert d'eau.

p 88 : Pinasse au mouillage sur banc de sable.

p 89 : Banc d'Arguin et dune du Pilat en hiver.

p 90-91 : Survol de l'île aux Oiseaux à marée basse.

p 94 et 95 : île aux Oiseaux.
p 96 et 97 : Esteys d'accès aux cabanes de l'île aux Oiseaux.
p 98 et 99 : La végétation immergée à marée haute émerge à marée basse.
p 100 et 101 : Les herbiers résistent à la montée des eaux.
p 102 et 103 : Nuances de bleus et de verts se forment au rythme des marées.
p 104 : Tonne de chasse à marée haute.
p 105 : Tonne de chasse à marée basse.
p 106 : Cabanes sur l'île aux Oiseaux.
p 107 : Herbiers de l'île aux Oiseaux.
p 108 : Méandres d'estey sur l'île aux Oiseaux.
p 109 : Cabanes sur l'île aux Oiseaux.
p 110 : L'île aux Oiseaux est située sur le territoire de la commune de La-Teste-de-Buch.
p 111 : L'île aux Oiseaux, entre sables et marées.
p 112 et 113 : Cabanes tchanquées.
p 114 : Mosaique d'herbiers sur l'île aux Oiseaux.
p 115 : Grand Banc, parc à huîtres.
p 116 et 117 : Spatules survolant d'île aux Oiseaux.
p 118 et 119 : L'île aux Oiseaux servit autrefois de lieu de pacage pour les vaches et les chevaux.
p 119 : Compteurs aériens.
p 120 : Survol des parcs à huîtres.
p 124 : Végétation du delta de la Leyre.
p 126 et 127 : Port de Biganos, avec ses cabanes colorées.
p 128 et 129 : Des îlots végétaux marquent le fond du bassin d'Arcachon.
p 130 : Cygnes au ras de l'eau.
p 131, 132 et 133 : Le delta de la Leyre est constitué d'un enchevêtrement judicieusement ordonné d'eaux et de végétaux.
p 134 et 135 : Domaine endigué abritant d'anciens bassins piscicoles.
p 136 : Les anciens prés salés ne sont plus pacagés par les vaches, mais par les oiseaux.
p 137 et 138 : Dans le fond du bassin, les eaux et les terres se confondent.
p 139 : Anciens prés salés.
p 140 : Domaine endigué.
p 141 : Les îlots servent de lieux de refuge aux colonies d'oiseaux.
p 142 : Vol de cygnes.
p 143 : Dignes et bassins ont formé des paysages originaux.
p 144 : Cabane dans les prés salés.
p 145 : Des arbustes peuplent les abords des domaines endigués : les tamaris sont indigènes, alors que le baccharis est une espèce invasive.
p 146 et 147 : Les domaines endigués sont de véritables puzzles de digues, de prés, de bassins et de canaux.
p 148 et 149 : Delta de la Leyre, zone de mélange entre eau douce et eau salée.
p 150 à 157 : Delta de la Leyre : à marée basse, on distingue les ramifications des esteys, plus profonds que l'estran, zone sableuse alors émergée ; à marée haute, ces reliefs s'uniformisent.
p 158 et 159 : Le mélange d'eau et d'alluvions fait apparaître des différences notables de colorations du sable.
p 160 et 161 : Végétation rase typique du fond du bassin.
p 162 et 163 : Prés salés d'Arès : le chargement des eaux en matière organique leur donne une teinte foncée pouvant aller jusqu'au noir.

p 164 et 165 : Méandres à marée basse.
p 166 : Bateaux au mouillage, en file indienne vers l'île aux Oiseaux.
p 167 et 168 : La marée basse laisse apparaître la vase.
p 169 : Epave sur banc de sable.
p 170 : La basse mer laisse apparaître un multitude de petits bassins constituant un écosystème à part entière.
p 171 : Parc à huîtres à marée basse.
p 172 et 173 : Plate et parc à huîtres sont les deux outils de travail des ostréiculteurs.
p 176 : Presqu'île du Cap-Ferret : bateaux au mouillage.
p 177 : Survol de la presqu'île.
p 178 : Cabanes et maisons du Cap-Ferret.
p 179 : La presqu'île du Cap-Ferret et son phare.
p 180 : La presqu'île, entre cabanes, bateaux et parcs à huîtres.
p 181 : Phare du Cap-Ferret.
p 182 : Le trait de côte de la presqu'île, soumis à une intense érosion, est très fragile et change chaque année.
p 183 : Entrée du bassin vue depuis la presqu'île du Cap-Ferret.
p 184 : Survol des parcs à huîtres du Piquey.
p 185 : Parcs à huîtres du Cap-Ferret.
p 186-187 : Pointe du Cap-Ferret vue depuis l'Océan.
p 188 et 189 : Bunkers du Cap-Ferret ; construits en haut de la plage, les blockhaus du Mur de l'Atlantique ont eux aussi subi la forte érosion du littoral et la transgression marine, et se retrouvent pour certains totalement immergés.
p 190 : Phare du Cap-Ferret, reconstruit après sa destruction en 1944 par l'armée allemande en déroute.
p 191 : Pointe du Cap-Ferret depuis l'entrée du bassin d'Arcachon.
p 192 : Vestiges du Mur de l'Atlantique.
p 193 : Abri de surfeurs.
p 194 : La Côte d'Argent, une côte qui porte bien son nom...
p 195 : Le soleil rougeoie en attendant que la lumière rouge du phare s'allume.
p 196-197 : Lame se brisant au couchant.
p 200 : Le vert de l'eau et celui des arbres se répondent.
p 201 : Prise de vue aérienne.
p 202 à 207 : Bateaux au mouillage au fond du bassin.
p 208 et 209 : Concrétions marines.
p 210-211 : Des plus sombres aux plus clairs, les fonds sableux du bassin sont d'une étonnante diversité de teintes.
p 212 : Survol d'eaux peu profondes.
p 213 et 214 : Cabanes de pêcheurs.
p 215 à 217 : Les paysages du fond du bassin d'Arcachon alternent entre des eaux aux profondeurs variées et des boisements plus ou moins denses.
p 218 et 219 : Constructions sur pilotis.
p 221 : Vue vers l'Océan Atlantique.
p 222 : Coupe forestière en forme de cœur sur la presqu'île du Cap-Ferret.